

# UN PAS EN AVANT ! ET APRÈS ?

Revendiquer | Négocier | Contracter

## Site internet

Afin de toujours mieux vous informer, nous avons mis en ligne un nouveau site internet.

[www.fosis87.fr](http://www.fosis87.fr)

Vous pourrez à tout moment resté informé de notre actualité locale et nationale.

## Grève national

Un préavis national de grève, regroupant toutes les fonctions publiques ainsi que la SNCF a été lancé pour le **22 mars** prochain.

**FOSIS 87 appel à la mobilisation** de tous les agents du SDIS pour suivre cette grève, et propose de faire **une délégation qui se joindra au cortège à Limoges.**

**Unissons nous,**

**Mobilisons nous !**

## Les instances

Pas de dates précises pour les prochaines instances qui se réuniront vers le mois de juin Conseil d'Administration le 6 octobre 2017.



## Une action syndicale efficace !

Des le début d'année, le travail de notre bureau syndicale s'est porté sur les effectifs de sapeurs pompiers professionnels de catégorie C. En effet, c'est avec stupeur que nous nous sommes rendu compte que le déficit en sapeur pompier professionnel non officier était inquiétant. Notre intervention rapide a permis de ne pas perdre trop de temps sur le recrutement de deux agents par mutation afin de palier à l'urgence. La direction c'est engagée sur 2 à 3 recrutements sur concours d'ici la fin de l'année 2018, cela ramènerait notre effectif à 176 ce qui est cohérent avec la promesse du PCASDIS de maintenir les effectifs. Nous avons également obtenu la nomination de 2 adjudants et 2 sergents supplémentaires, ce qui déblocquera toujours un peu d'espace pour les agents qui suivent. Nous ne sommes pas naïfs et extrêmement vigilants quand à l'application du protocole signé par le Président du Conseil d'Administration.





## Le mot du secrétaire.

La destruction du service public continue ! La privatisation à outrance entraîne les pires inégalités que nous puissions imaginer. L'individualisme que reflète notre société nous renvoie l'image de nos dérives profondes.

Il est temps de réagir, de s'unir, de rallier la bannière du changement et de se mobiliser pour préserver notre modèle de société créée par les lumières des siècles plus tôt ! Unissons nous pour notre service public ! Nous devons protéger et servir le plus riche comme le plus pauvre, sur le principe même de notre constitution ! « Une république indivisible, laïque démocratique et sociale, elle assure l'égalité de tous les citoyens ! » Nous sommes, nous fonctionnaires le dernier rempart qui protège cet article premier de notre constitution.

Je terminerais en citant Louise Michel : « Chacun cherche sa route ; nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux. »

Votre secrétaire général.

Notre combat continue ! En effet nous revendiquons toujours la création de postes de sapeurs pompiers professionnels supplémentaires afin de palier aux carences du milieu rural. Le centre de secours de Saint-Junien qui dépasse les 1000 interventions par an, nécessiterait plus que jamais des pompiers professionnels. De nombreux départements relancent leur campagne de création de poste. La promotion du volontariat ne fera que limiter à court terme l'inéluctable évolution que nous vivons. Il n'y a plus, ou peu, de SPV disponible en journée, il faut donc être cohérent et sauvegarder notre service public. Notre travail auprès des élus continu, nous les rencontrons un par un afin de leur faire part de nos problématiques et surtout de notre inquiétude pour l'avenir. Nous continuons de dire et de revendiquer que l'effectif actuel de SPP ne suffira pas pour faire face à la fois aux interventions de Limoges et son agglomération et pour renforcer le milieu rural. La volonté politique du conseil départemental de geler les créations de poste au détriment des concitoyens qui votent pour eux doit être, bien évidemment, dénoncée ! Les 1,2% d'augmentation maximum de budget de fonctionnement qu'a tenté de nous imposer le PCASDIS, met en péril notre maillage territorial de secours.

## Les PATS.

Nous continuons de dénoncer l'utilisation de mi-temps pour nos secrétaires. Au delà des déplacements que cela engendre, nous constatons que leurs présences à plein temps manquent cruellement dans les CIS. Elles représentaient pour les sapeurs pompiers en centre de secours un réel lien avec la direction, bien plus que de simples secrétaires, elles aidaient le personnel dans beaucoup de tâches administratives et représentaient une réelle plus-value dans le liens PATS-Pompiers. Pour notre syndicat, le positionnement à temps pleins des secrétaires dans les 3 CIS de Limoges nous semble indispensable, celles-ci pourraient parfaitement réaliser un télé-travail pour les groupements ou pôles de l'état major. De plus, les PATS sont en souffrance, le manque de clarté dans les objectifs fixés par la direction, l'organigramme encore brouillon, les fiches de postes encore floues ou inexistantes n'aident pas à retrouver des conditions de travail apaisées. Nous continuerons par notre action à soutenir les agents en souffrance.